

IC NOTICE N°029/2020/PNUD

Recrutement d'un (e) consultant (e) individuel national pour l'évaluation finale du ProFeJeC ».

Date : 1^{er} Juillet 2020

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : PROFEJEC

Durée de réalisation : 30 jours

Lieu d'affectation : Ouagadougou.

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : **07 juillet 2020 à 16 heures**

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « **IC NOTICE N°029-2020/PNUD-BFA : Recrutement d'un (e) consultant (e) individuel national pour l'évaluation finale du ProFeJeC** ».

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse : http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des tdrs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Dans le cadre de son nouveau Programme Pays, le PNUD, avec le soutien financier de l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg, a élaboré en étroite concertation avec le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) le **Projet Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté (ProFeJeC)** dont la finalité est d'optimiser la contribution des jeunes et des femmes au développement économique et sociale durable du Burkina Faso.

Le projet vise trois (03) objectifs . La réalisation de ces objectifs permettra au projet de contribuer des objectifs plus globaux visés par le plan national de développement économique et social du pays et le plan stratégique du PNUD (2018-2020).

Lancé en janvier 2019, le projet a entamé ces activités et réalisé plusieurs programmatiques. Il sera opérationnellement clôturé en décembre 2020. Les partenaires techniques et financiers du projet ont prévu une évaluation finale afin d'analyser les résultats, l'efficacité, l'efficience et de capitaliser les bonnes pratiques et tirer

AC07 ✓

tous les enseignements possibles. Les présents TDRs précisent les modalités et les contours de réalisation de l'évaluation finale.

Objectif de la mission

L'objectif principal de l'évaluation est d'évaluer la mise en œuvre du ProFeJeC en analysant les résultats obtenus et en tenant compte du contexte de réalisation du projet [↑] cours de la période 2018-2020 du projet.

Qualification/Profil :

La mission sera menée par un (e) consultant (e) national (e) dont les honoraires seront fonction de la grille du PNUD.

a) Qualifications et expériences du consultant

Qualification:

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins dans le domaine de la planification du développement, de l'économie du travail, des sciences sociales, économiques et de gestion de projets ;
- Ou une personne titulaire d'une licence (BAC+3) ou d'une maîtrise (BAC+4) et 10 ans d'expériences professionnelles est éligible

Expériences:

- Justifier d'au moins cinq (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine des évaluations de projets ou de programmes ;
- Avoir des connaissances et une riche expérience en matière d'entrepreneuriat et d'emploi des jeunes et femmes ;
- Avoir une connaissance approfondie de l'écosystème entrepreneurial au Burkina Faso ;
- Avoir une connaissance approfondie des interventions en genre et développement durable au Burkina Faso ;
- Avoir une bonne connaissance de la participation citoyennes des jeunes.

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères suivants notés sur 100 comme suit:

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Note Maximu m	Consultants				
			A	B	C	D	E
Qualification et expériences		20					
1.	Diplôme	10					
2.	Nombre d'année d'expérience pertinente	10					
Références de consultations similaires		40					



ACG

3.1	Référence de consultance similaire n°1	10				
3.2	Référence de consultance similaire n°2	10				
3.3	Référence de consultance similaire n°3	10				
3.4	Expérience spécifique en évaluation de projet avec le PNUD	05				
3.5	Expérience spécifique en évaluation avec d'autres agences des Nations Unies	05				
Compréhension des termes de référence et méthodologie		40				
4.	Compréhension des TdR	15				
5	Pertinence de la méthodologie et chronogramme d'exécution de la mission	25				
Total		100				

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

(Exemple a titre indicatif)

N°	Rubriques	Quantité	Prix Unitaire en FCFA	Coût Total en FCFA
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières			
3	Frais de voyage (si applicable)			
Total				

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **30 jours**.

Leon Badibanga
Operations Manager

Signature :



Date :

02/07/2020

Handwritten mark



MJPEJ



Projet Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté

TERMES DE REFERENCES

RECRUTEMENT DE CONSULTANT INDIVIDUEL NATIONAL POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET « FEMMES-JEUNES ENTREPRENANTS ET CITOYENNETE (ProFeJeC)

Juin 2020

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de son nouveau Programme Pays, le PNUD, avec le soutien financier de l'Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg, a élaboré en étroite concertation avec le Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) le **Projet Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté (ProFeJeC)** dont la finalité est d'optimiser la contribution des jeunes et des femmes au développement économique et sociale durable du Burkina Faso.

Le projet vise trois (03) objectifs à savoir :

- i) *Accompagner la création et la viabilisation d'entreprises par les jeunes et les femmes des localités d'intervention, grâce à l'appui d'incubateurs d'entreprises en matière de gestion et la facilitation d'accès aux sources de financement ;*
- ii) *Mettre à la disposition des jeunes et des femmes des ressources physiques et virtuelles pour le renforcement de leurs capacités en vue de faciliter leur employabilité et insertion dans le tissu économique national ;*
- iii) *Promouvoir auprès de la jeunesse les valeurs de citoyenneté, de civisme, de paix, de volontariat et de bénévolat à travers le socle du patrimoine culturel du pays, dont la parenté à plaisanterie.*

La réalisation de ces objectifs permettra au projet de contribuer des objectifs plus globaux visés par le plan national de développement économique et social du pays et le plan stratégique du PNUD (2018-2020) :

- **Axe stratégique 2 du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) :** « Développer le capital humain ». Le projet vise à contribuer à la réalisation de l'effet attendu EA2.4.1 « *l'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous* » à travers la *génération d'au moins 200 emplois décents suite la création d'une centaine d'entreprises de jeunes et femmes.*
- **Effet UNDAF 2 :** 3.2 *"D'ici à 2020, les populations, en particulier les jeunes et les femmes dans les zones d'intervention (urbaines / rurales), augmentent leurs revenus, adoptent des modes de production et de consommation durables et améliorent leur sécurité alimentaire"*
- **Résultat attendu du Programme de Pays (EPP) :** Idem résultat UNDAF 2018 – 2020
- **Liens avec les ODD :** Eradiquer la pauvreté (ODD 1), Egalité entre les sexes (ODD 5), Travail décent et croissance économique (ODD 8), Paix, justice et institutions efficaces (ODD 16), Partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17)

Pour atteindre ces objectifs, le projet a adopté une approche de promotion de l'entrepreneuriat basée la valorisation des éléments d'un « écosystème intégré » comprenant les jeunes et les femmes porteurs d'initiatives, les structures d'accompagnement comme les incubateurs, les structures d'appui à l'entrepreneuriat, les structures de recherche, les outils de communication et les institutions de financement, etc.

Lancé en janvier 2019, le projet a entamé ces activités et réalisé plusieurs programmatiques. Il sera opérationnellement clôturé en décembre 2020. Les partenaires techniques et financiers du projet ont prévu une évaluation finale afin d'analyser les résultats, l'efficacité, l'efficience et de capitaliser les bonnes pratiques et tirer tous les enseignements possibles.

Les présents TDRs précisent les modalités et les contours de réalisation de l'évaluation finale.

2. PRINCIPAUX OBJECTIFS

L'objectif principal de l'évaluation est d'évaluer la mise en œuvre du ProFeJeC en analysant les résultats obtenus et en tenant compte du contexte de réalisation du projet cours de la période 2018-2020 du projet.

De façon spécifique, il s'agit :

- d'apprécier la pertinence du projet par rapport au contexte national et aux priorités nationales notamment en matière d'entrepreneuriat et d'emploi ;
- d'apprécier la stratégie de mise en œuvre adoptée ;
- d'apprécier les résultats obtenus par le projet, l'efficacité et l'efficience de sa mise en œuvre ainsi que la qualité des résultats obtenus ;
- d'apprécier les potentiels effets à induire sur les populations cibles et leur environnement ;
- de capitaliser les bonnes pratiques et les enseignements ;
- de proposer des recommandations pour les prochaines programmations.

3. QUESTIONS DE L'ÉVALUATION, NIVEAUX D'ANALYSE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

L'évaluation sera faite sur la base des principaux critères suivants : la Pertinence de l'intervention, l'Efficacité, l'Efficience, l'Impact et la Durabilité. Les questions (sans être exhaustives) devant guider l'évaluation se présente comme suit par critère d'évaluation :

Critères	Questions (susceptibles d'être modifiées ou complétées)
a. Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> – Est-ce que l'approche du projet étaient pertinentes au regard du contexte ? – Est-ce que les objectifs envisagés par le projet lors de sa conception ont répondu aux besoins d'accompagnement entrepreneurial des jeunes et femmes, de création d'emploi, de renforcement des capacités des bénéficiaires (incubateurs et incubés) ? – Est-ce que les objectifs du projet répondaient aux priorités nationales, régionales et aux attentes des acteurs ciblés dans l'écosystème (jeunes et femmes, incubateurs)? – Dans quelles mesures les questions du genre et des jeunes ont été intégrées dans le projet ? – Quels ont été les mécanismes pour déterminer les interventions du projet et le choix des bénéficiaires ? – Le ciblage des bénéficiaires a-t-il été fait de manière à éviter le no one left behind ? – Dans quelle mesure les outils de suivi de la mise en œuvre ont été cohérents avec le cadre logique du projet ? – Dans quelle mesure le projet s'est-il adapté à l'évolution de son environnement, notamment sur le plan sécuritaire et sanitaire (COVID-19) et quelles stratégies d'atténuation des risques ont-elles été mises en place ? – Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et jeunes ?

-
- b. Efficacité**
- Dans quelle mesure les résultats escomptés du projet ont-ils été atteints ?
 - Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte des résultats attendus (y compris en termes de synergies) ?
 - Si les extrants n'ont pas été produits, quel changement dans la structure des intrants aurait pu y remédier ?
 - Comment une plus grande production des extrants permettrait-elle de mieux atteindre le but et les objectifs du projet ?
 - Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain vers les bureaux pays ?
 - Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
 - Dans quelle mesure les interventions du projet ont permis d'attirer d'autres partenaires pour renforcer l'action ?
-
- c. Efficience**
- Les financements mobilisés pour le projet étaient-ils suffisants pour la réalisation de toutes les activités et l'atteinte des résultats escomptés ?
 - Dans quelle mesure les mécanismes en place ont permis d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles, accroître les synergies et la complémentarité dans l'action ?
 - Dans quelle mesure le projet a été mis en œuvre dans les délais impartis ?
 - Le projet a-t-il été bien géré selon les normes attendues ? ;
 - Les intrants ont-ils été fournis et gérés à moindre coût ? ;
 - Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente y compris la sélection des partenaires de mise en œuvre, comparée à des alternatives possibles expérimentées dans le cadre d'autres projets ?
 - Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés permettent-ils d'assurer une gestion efficiente du projet ?
-
- d. Pérennité**
- Quel a été le degré d'implication des parties prenantes, notamment les femmes et les jeunes, les services techniques gouvernementaux et les structures d'accompagnement (incubateurs) aux différentes étapes du projet (conception, réalisation et suivi des activités en vue d'assurer leur bonne continuité) ?
 - Quelles ont été les stratégies mises en œuvre pour susciter la participation des bénéficiaires ?
 - Quelles sont les stratégies et mécanismes envisagées pour assurer la valorisation, la réplique ou l'extension des résultats atteints ? ;
 - Quel est le degré d'engagement des parties prenantes (Gouvernement, SNU, ONG, bénéficiaires) pour la pérennisation des acquis du projet, notamment en matière d'insertion socioéconomique des femmes et des jeunes, de renforcement de l'environnement entrepreneurial ?
 - Y-a-t-il des obstacles à la pérennité des actions du projet ? Si oui quels sont-ils ? et comment peut-on les lever ?
 - Quels ont été les principaux effets catalytiques (financiers ou autres) du projet ?

- Quelles mesures pourraient être adoptées pour renforcer les stratégies de désengagement et la durabilité ?

4. METHODOLOGIE

a) Éléments généraux

Le/la consultant (e) devra fournir un projet de méthodologie de réalisation de la mission précisant le niveau de compréhension de la mission, y compris les outils qu'il/elle envisage d'exploiter pour atteindre les objectifs de la mission, ainsi qu'un plan de travail. La méthodologie doit démontrer comment les objectifs spécifiques seront atteints au cours de la mission.

b) Activités/méthodologie spécifique

Le prestataire devra subtilement utiliser les différentes méthodes de collecte : revue documentaire, entretiens, discussions de groupe, observation directe, enquêtes (le cas échéant), etc. à la fois quantitatif et qualitatif qui permette d'assurer une complémentarité dans le traitement et l'analyse des informations, et d'éviter ainsi les assertions.

Le prestataire devra définir et proposer une méthodologie détaillée permettant de remplir les objectifs de l'évaluation. Cette méthodologie devra entre autres prendre en compte :

- Une revue documentaire des données internes (UNDAF, CPD, documents du projet...) et externes (document cadres nationaux, rapports des rencontres sectorielles du MJPEJ...);
- Des entretiens avec les principales parties prenantes dont les bénéficiaires (femmes et jeunes), les partenaires d'exécution (10 incubateurs) et la partie gouvernementale ;
- Des visites d'observations sur le terrain auprès de certaines entreprises ;
- Un traitement et une analyse des données ;
- La rédaction de manière analytique et illustrée du rapport d'évaluation prenant en compte les principaux critères d'évaluation précités.
- Le consultant collaborera avec un groupe de travail constitué des SAEI partenaires et de l'équipe du projet ;
- Élaboration et validation du plan et de la méthodologie de travail ;
- Réunions intermédiaires de validation des livrables ;
- Production d'un rapport provisoire ;
- Réunion de pré-validation du rapport provisoire par le groupe de travail ;
- Organisation d'un atelier de validation du rapport final.

5. SUPERVISION

Le soumissionnaire travaillera en étroite relation avec le Coordonnateur du ProFeJeC à qui il/elle rendra régulièrement compte du niveau de réalisation de l'activité. Le suivi des travaux se fera par une équipe qui sera désignée à cet effet. Cette équipe aura la charge de vérifier si la méthodologie proposée par le consultant permet d'atteindre les objectifs escomptés d'une part et de vérifier si la méthodologie validée par le commanditaire est celle appliquée sur le terrain d'autre part.

6. RAPPORTS

A la fin de la mission, le/la consultant (e) devra soumettre un rapport provisoire à valider au cours d'une réunion avec le comité de validation et un rapport définitif ayant pris en compte toutes les observations précédemment faites au cours de cette réunion de validation.

7. PRINCIPAUX PRODUITS ATTENDUS DE MISSION D'ÉVALUATION

La mission d'évaluation devra aboutir à un rapport qui fait ressortir les éléments nécessaires à une appréciation objective de la contribution du ProFeJeC dans la réalisation des priorités nationales en matière d'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. L'évaluation devra répondre aux questions d'évaluation mentionnées précédemment.

Les livrables suivants sont attendus :

Produits livrables	Contenu	Délai (à discuter avec le commanditaire)	Destinataires
Rapport initial (note de cadrage)	L'évaluateur apporte des précisions sur la méthodologie et le calendrier	Au plus tard une semaine avant la mission d'évaluation.	Bureau du PNUD et ProFeJeC
Présentation	Conclusions initiales	Mi-étape de la mission d'évaluation	Bureau du PNUD et ProFeJeC
Projet de rapport	Rapport complet, (selon le modèle joint) avec les annexes	10 jours suivant la fin de mission d'évaluation	Bureau du PNUD et ProFeJeC
Rapport final	Rapport révisé avec les amendements du commanditaire	Une semaine suivant la réception des commentaires du PNUD et de ses partenaires sur le projet	Bureau du PNUD et ProFeJeC

NB : Le rapport final devra être de haute qualité rédactionnelle, analytique et scientifique produit en quatre (04) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (CD-ROM).

N.B. : En sus des qualifications requises, sont considérés comme des atouts :

- Une exigence : la disponibilité du consultant à exercer pendant toute la durée de la Mission ;
- Une expérience avec le Système des Nations Unies en particulier le PNUD,
- La parfaite maîtrise du français et une bonne connaissance de l'anglais ;
- La capacité à travailler sous pression et à assurer des déplacements sur le terrain dans un environnement multiculturel.

7. ETHIQUE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation devra être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme



Au service
des peuples
et des nations

des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l'Homme. L'évaluation devra être conduite conformément aux principes contenus dans 'Ethical guidelines for Evaluation' de l'UNEG¹

8. DUREE, CHRONOGRAMME ET CHARGE DE TRAVAIL

a) Durée et chronogramme

La durée d'exécution de l'évaluation finale du projet est de vingt (30) jours calendaires à compter de la date de signature du contrat sur la période du **31 décembre 2020 au 30 mars 2021**. L'évaluation portera sur la mise en œuvre du programme et couvrira la période 2018-2020 et couvrira les zones géographiques des régions du Centre, de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins.

L'évaluation s'intéressera aux Structures nationales, associatives et privées (structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat innovant) parties responsables de la mise en œuvre totale ou partielles des activités du projet et à la population cible (femmes et jeunes).

Il est attendu du/de la consultant (e) un chronogramme d'activités étalé sur la durée de la consultation. A titre indicatif, le calendrier de réalisation des activités peut prendre la forme suivante :

N°	Activités	Jours												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	n
1														
2														
3														
4														
5														
N														

b) Charge de travail

Activités	Nombre de jours pris en charge
Préparation de la mission	
Rencontre de cadrage	01

¹ UNEG, 'Ethical Guidelines for Evaluation', June 2008. Available at <http://www.uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guidelines>

Validation de la méthodologie	
Préparation de la mission	
Mission de terrain	
Séance de travail avec les parties responsables du projet (incubateurs), des bénéficiaires et partenaires du projet	15
Rapportage et restitution	
Rapportage et production des livrables	09
Séances de travail avec le groupe de travail	02
Restitution (Amendements)	01
Atelier de validation	01
Rapport et livrables finaux	01
Total	30

9. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

La mission sera menée par un (e) consultant (e) national (e) dont les honoraires seront fonction de la grille du PNUD.

b) Qualifications et expériences du consultant

Qualification :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau BAC+5 ans au moins dans le domaine de la planification du développement, de l'économie du travail, des sciences sociales, économiques et de gestion de projets ;
- Ou un personne titulaire d'un licence (BAC+3) ou d'un maîtrise (BAC+4) et 10 ans d'expériences professionnelle est éligible

Expériences :

- Justifier d'au moins cinq (7) années d'expérience professionnelle dans le domaine des évaluations de projets ou de programmes ;
- Avoir des connaissances et une riche expérience en matière d'entrepreneuriat et d'emploi des jeunes et femmes ;
- Avoir une connaissance approfondie de l'écosystème entrepreneurial au Burkina Faso ;
- Avoir une connaissance approfondie des interventions en genre et développement durable au Burkina Faso ;
- Avoir une bonne connaissance de la participation citoyennes des jeunes.

c) Valeurs intrinsèques

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU
- Favoriser la vision, la mission, et les buts stratégiques du PNUD
- Démontrer sa capacité d'exercer dans un environnement ne tenant pas compte de la différence culturelle, de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude au travail en équipe et un esprit d'initiative développé.

d) Compétences fonctionnelles

- Planification et organisation
- Communication
- Capacité d'adaptation
- Esprit d'équipe
- Bonne capacité de rédaction en français

10. PRESENTATION DE L'OFFRE

Le dossier de candidature comprendra une offre technique et une offre financière.

a) Une offre technique ressortant les éléments ci-après

- La lettre de soumission de candidature ;
- L'analyse et la compréhension des termes de référence ;
- La méthodologie de travail ;
- Un chronogramme d'exécution de la mission ;
- Le curriculum vitae actualisé et signé ;
- Les photocopies des diplômes (les originaux seront fournis si le (la) candidat (e) est sélectionné(e) ;
- Attestations de travaux de similaires ;
- 03 références au moins faisant ressortir que le (la) consultant (e) a déjà rendu des services similaires.

NB : Le manque d'une de ces pièces entraîne le rejet immédiat du dossier. La méthodologie proposée par le/la candidat (e) retenu (e) pourra être amendée par la suite à la lumière de la revue documentaire et les exigences de l'organisation en la matière pour être soumis à la validation du comité d'évaluation.

b) Une offre financière présentant les détails estimatifs

- Il est demandé au/à la consultant (e) de préparer le tableau de coûts sous forme d'une enveloppe distincte de la réponse à l'invitation à soumission. Tous les coûts et tarifs doivent être exempts de toute taxe, le PNUD étant exonéré d'impôts.
- Le formulaire ci-après doit être utilisé pour préparer le tableau des coûts. Le formulaire comporte des lignes de dépenses spécifiques qui peuvent ne pas être requises ou applicables, mais qui sont en tout état de cause données comme exemples.

Exemple de tableau des coûts (à titre indicatif).

N°	Rubriques	Quantité	Prix Unitaire en FCFA	Coût Total en FCFA
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières			
3	Frais de voyage (si applicable)			
Total				

L'offre financière du/de la consultant (e) est sujette à négociation sur base des barèmes des Nations-Unies pour les honoraires, DSA et coûts logistiques et en fonction des disponibilités du budget.

11. EVALUATION

- Le dépouillement des dossiers de candidature se fera par une Commission mise en place par le PNUD, à la date limite de soumission. Les critères d'évaluation internes et les procédures de sélection du PNUD seront d'application ;
- L'évaluation des propositions se déroule en deux temps. L'évaluation de la proposition technique est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières. La proposition financière ne sera ouverte que pour les soumissions qui auront reçu la note technique de 70% sur un score total maximum de 100 points pour ce qui est de l'évaluation des propositions techniques ;
- La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse à la mission (Termes de Référence).

A la deuxième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70% lors de l'évaluation technique seront comparées. Le contrat sera adjugé à la structure proposant l'offre la mieux disant (l'offre ayant obtenue la meilleure note combinée issue de l'offre technique et de l'offre financière, avec une pondération de 70/30).

a) Grille d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des propositions techniques		Note Maximu m	Consultants				
			A	B	C	D	E
Qualification et expériences		20					
1.	Diplôme	10					
2.	Nombre d'année d'expérience pertinente	10					
Références de consultations similaires		40					
3.1	Référence de consultance similaire n°1	10					
3.2	Référence de consultance similaire n°2	10					
3.3	Référence de consultance similaire n°3	10					
3.4	Expérience spécifique en évaluation de projet avec le PNUD	05					

3.5	Expérience spécifique en évaluation avec d'autres agences des Nations Unies	05						
Compréhension des termes de référence et méthodologie		40						
4.	Compréhension des TdR	15						
5	Pertinence de la méthodologie et chronogramme d'exécution de la mission	25						
Total		100						

NB : Le/La consultant (e) ne devra à aucun moment avoir été impliqué (e) dans le programme de quelque manière que ce soit. La note minimale pour la qualification technique est de 70 points sur 100.

b) Evaluation des offres financières

- Il est à noter que seules les offres financières relatives à des offres techniques ayant obtenu au moins 70/100 du total de points affectés à l'offre technique seront considérés ;
- La proposition financière la moins distante recevra une note financière de 100 points.

La formule à utiliser pour le calcul de la note financière sera la suivante :

- Note financière = 100 x prix de l'offre la moins chère/Prix de l'offre considérée.
- Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse résultera d'une pondération de la qualité technique et du prix des offres selon une clé de répartition de 70/30.
- La note globale de l'offre = 70% x note technique + 30 % x note financière.
- L'offre qui se voit attribuer le plus des points par l'addition des points issus de l'offre technique et ceux obtenus à partir de l'offre financière ainsi calculée est déclarée attributaire du marché.

Au cas où aucune des propositions techniques n'aura atteint le score minimum technique, le commanditaire se réserve le droit de négocier et signer un contrat avec le/la soumissionnaire ayant obtenu le score technique le plus élevé.

12. CONFIDENTIALITE

Les documents fournis par les soumissionnaires feront l'objet de confidentialité. Le soumissionnaire retenu s'engage à respecter la confidentialité des informations professionnelles qu'il recevra ou découvrira durant la mission.

13. DEPOT DES SOUMISSIONS

Les propositions adressées au Représentant Résident Adjoint/ Opérations, doivent être envoyées par courriel sous format PDF à l'adresse suivante : offres.burkina@undp.org au plus tard le **07 Juillet 2020 à seize heure (16h00) GMT** avec la mention « **Recrutement d'un (e) consultant (e) individuel national pour l'évaluation finale du ProFeJeC** ».

Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous les obtiendrez à l'adresse e-mail suivante : procurement.bf@undp.org.

Il ne sera donné de suite qu'aux soumissionnaires pour lesquels l'Organisation aura exprimé un intérêt.

Les soumissionnaires sont invités à demander un accusé de réception si l'envoi de leur dossier est fait par mail. Les dossiers dont la remise tardive sera liée aux problèmes informatiques rencontrés par le soumissionnaire ne seront pas considérés. Les soumissionnaires sont appelés à prendre leurs dispositions pour assurer une remise dans les délais. Pour rappel, le deadline de soumission indique l'heure maximale considérée de remise des offres, cependant les soumissionnaires peuvent remettre leurs offres bien avant celle-ci.

14. ANNEXES

- **Annexe 1: Canevas Modèle de rapport d'évaluation**

- 1) Titre et pages de démarrage
 - Nom de l'intervention d'évaluation
 - Calendrier de l'évaluation et date du rapport
 - Pays de l'intervention d'évaluation
 - Noms des évaluateurs
 - Nom de l'organisation initiant l'évaluation
 - Remerciements
- 2) Table des matières
 - Inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages.
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Etendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Dédutions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Résultats et conclusions par effet : effet 1 et effet 2
 - Conclusions globales
- 11) Recommandations
 - Recommandations globales (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
 - Recommandations par effet : effet 1 et effet 2
 - Les axes stratégiques d'orientation pour les programmations à venir.
- 12) Enseignements tirés
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Matrice de conception d'évaluation
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Liste des documents d'aide révisés
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions

- **Annexe 2 : Documents utiles pour l'évaluation**

Les consultants pourront exploiter plusieurs documents pour le besoin de l'évaluation. Les documents suivants en font partie :